

FICHE TECHNIQUE DE LA HAIE

Contexte

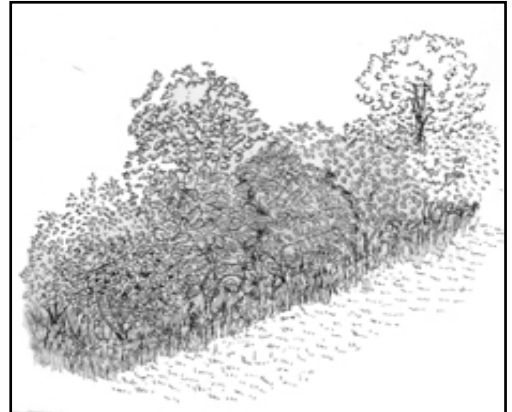
La haie n'est pas, à proprement parler, un élément naturel du paysage. Son origine est anthropique : elle résulte du travail de déforestation des premiers agriculteurs, et a été entretenue ensuite par l'homme à des fins énergétiques (chauffage). Taillées, replantées, les haies ont formé le paysage bocager.

Elle sera constituée de plusieurs essences locales, à l'image des haies bocagères.

Ses rôles

- Protection des sols, en obligeant l'eau à s'infiltrer,
- Limiter le ruissellement,
- Constituer un véritable réservoir de vie animale et végétale.

Une haie possédant 3 strates, est écologiquement plus stable que les autres, puisqu'elle offre nourriture et abri à un plus grand nombre de maillons des chaînes alimentaires.



Structure de la haie:

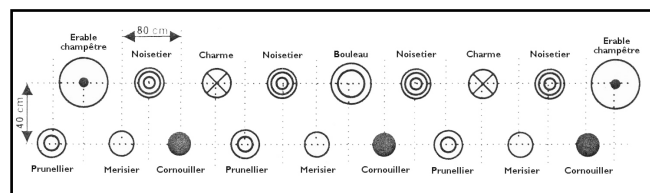
Pour être efficace, la haie est composée de plusieurs strates, 3 en général :

- la strate arborescente, 3 à 8 m de haut, voire plus pour les hauts brise-vent,
- la strate arbustive, 2 à 4 m de haut,
- la strate herbacée, au pied de la haie, qui forme l'ourlet herbeux. Les plantes de l'ourlet herbeux sont elles aussi très importantes pour la faune. Une haie amputée de son ourlet herbeux perd de sa fonctionnalité et de son attrait pour la faune.

Principes de plantation :

La plantation se fait exclusivement en automne/hiver, d'octobre à fin mars. On évitera de planter lorsque la terre est gelée ou couverte de neige et lors de pluies trop importantes.

- Ameublir le sol à l'aide d'une bêche sur 40 à 50 cm de profondeur.
- Planter le plant dont les racines auront au préalable été rafraîchies (élimination des parties mortes...) pralinées (dans de l'eau et de la boue ou du purin).
- Arroser abondamment le plant ainsi mis en terre.
- Les jeunes plants seront protégés par un paillage (Bâche biodégradable, paille de lin...) pendant les trois premières années au moins.
- Un tuteurage et des filets de protection seront mis en place pour protéger les jeunes plants contre la faune sauvage.



L'entretien :

Une taille sera réalisée une fois par an en automne, sur les deux faces, pour être maintenue à une hauteur de 2-3 m de haut et 1-1,5 m d'épaisseur.

L'ourlet est fauché une fois par an ou tous les deux ans.

Les haies sont composées de 2 rangées de jeunes plants de taille 60/80 cm, espacées de 50 cm avec sur chaque ligne un plant tous les 0,50 m. Les espèces suivantes sont associées, afin de combiner des arbustes ayant un intérêt à la fois hydraulique et cynégétique :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| ⇒ Charme | Carpinus betulus |
| ⇒ Erable champêtre | Acer campestre |
| ⇒ Cornouiller sanguin | Cornus sanguinea |
| ⇒ Noisetier | Corylus avellana |
| ⇒ Fusain d'Europe | Evonymus europaeus |
| ⇒ Bourdaine | Frangula alnus |
| ⇒ Houx | Ilex aquifolium |
| ⇒ Cerisier de Ste Lucie | Prunus mahaleb |
| ⇒ Prunellier | Prunus spinosa |
| ⇒ Saule cendré | Salix cinerea |
| ⇒ Sureau | Sambucus nigra |
| ⇒ Sorbier des oiseleurs | Sorbus aucuparia |
| ⇒ Troène sauvage | Ligustrum vulgare |
| ⇒ Groseillier sauvage | Ribes rubrum |
| ⇒ Viorne obier | Viburnum opulus |